



DÉPARTEMENT DES LANDES  
COMMUNE DE TARTAS  
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23  
Nombre de présents : 16  
Nombre de votants : 21  
Date de convocation : 22 février 2024

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL  
DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 28 février 2024**

--- o0o ---

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit février, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

**Étaient présents :** MM. BROQUÈRES (a procuration pour M. DARRIBEYROS), LAFOURCADE (a procuration pour Mme REBECHE), GOSSELIN, Mmes COURROS (a procuration pour M. DAUBA), ZELLER (a procuration pour M. DELAS), THIEBLIN, M. BRUEY, Mmes CHAPUIS, LAPORTE, GARBAY, M. FAUVEL, Mmes PARTOUCHE-SEBBAN, GORGES-LANDES, M. LAMOTHE (a procuration pour Mme DEGOS), Mme GARRIDO, M. DUBOS.

**Étaient excusés :** Mme REBECHE (a donné procuration à M. LAFOURCADE), MM. DARRIBEYROS (a donné procuration à M. BROQUÈRES), DAUBA (a donné procuration à Mme COURROS), DELAS (a donné procuration à Mme ZELLER), MAULNY, Mmes HERDUAL, DEGOS (a donné procuration à M. LAMOTHE).

Un scrutin a eu lieu, Mme GARBAY a été élu(e) pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Séance A**

**Délibération n°7**

**DELIBERATION**

**Rapporteur : M. le Maire**

**Objet : Budget principal – Pack Cyber France**

Dans le cadre du projet France Relance, l'ALPI, syndicat mixte informatique auquel adhère la commune, a réussi à obtenir une subvention ANSSI pour la prestation Pack cyber. Les informations ont été communiquées à l'association des maires des Landes, et en réunion aux maires de la Communauté de communes en septembre 2023.

Le pack proposé par les services de l'ALPI au principe de la mutualisation aux communes adhérentes propose :

- Test phishing : organisation d'une campagne de phishing, afin de sensibiliser et développer la vigilance des utilisateurs sur la messagerie.
- Sensibilisation à la cybersécurité : organisation de sensibilisations agents et élus sur les bonnes pratiques à acquérir en matière de cybersécurité et gestion de crise
- Pare-feu : sécurisation de l'accès web, protection du réseau informatique et accès distant. La solution fonctionne sous forme de licence, utilisateur et/ou ordinateur connecté au réseau de la structure.
- Cryptage de disque dur : le chiffrement de disques durs maintient les données en sécurité même en cas de perte ou de vol de matériel informatique
- Clé double authentification : au format clé USB, la Ubikey permet de sécuriser l'accès ordinateur via une authentification forte à double facteur.

Il est donc proposé à notre collectivité :

- De donner un avis favorable à cette proposition des services de l'ALPI, dont nous connaissons le montant de l'adhésion définitive après procédure de consultation, le tout étant mutualisé entre les communes adhérentes.
- D'autoriser M. le Maire à signer tous documents

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à Mme la Préfète des Landes.



**Après en avoir délibéré**

**Où l'exposé du rapporteur**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

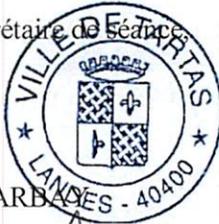
**A l'unanimité**

**DONNE** un avis favorable à cette proposition des services de l'ALPI dont nous connaissons le montant de l'adhésion définitive après procédure de consultation, le tout étant mutualisé entre les communes adhérentes.

**AUTORISE** M. le Maire à signer tous documents.

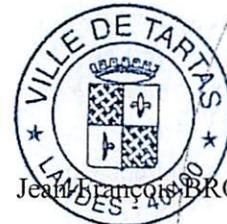
Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

La secrétaire de séance



Eva GARBADES

Le Maire,



Jean François BROQUÈRES